

Snack de la plage et location de bateau

AVIS DE MISE EN LOCATION

1-La commune met en location :

- L'exploitation de son snack-bar de la plage de Messery pour saison d'été (1^{er} mai-30septembre)
- Une concession de terrain en bord de lac pour la location de bateaux (paddles, pédalos...)

2- Licence IV à disposition

3- Durée : 3 ans

4- Locaux vides de tous mobiliers

5- Loyers :

- Snack : 1 600 €/mois + charges
- Location de bateaux : 400 €/mois

6- Dossiers à retirer en mairie et à déposer avant le 26 février 2021 – 12h.

MESSERY, LE 12/01/2021

SERGE BEL
Maire de Messery

